



Paris, le 17 mai 2013

Elsa MELON, Présidente  
Association Nationale des Assistants de Service Social  
15 rue de Bruxelles  
75009 Paris

Corinne CHAILLAN, Présidente  
Fédération Nationale des Educateurs de Jeunes Enfants  
3 place Johann Strauss  
37200 Tours

Eliane MARROC, Présidente  
France Economie Sociale Familiale  
159 Chemin du Portaôu  
13105 Mimet

Jean-Marie VAUCHEZ, Président  
Organisation Nationale des Educateurs Spécialisés  
2 rue de Pavigny  
39000 Lons-le-Saunier

Madame la Ministre des Affaires Sociales et  
de la Santé  
14, avenue Duquesne  
75350 PARIS 07 SP

Madame la ministre,

Nous savons par la Conférence Nationale de Lutte contre la Pauvreté des 10 et 11 décembre 2012 et les déclarations devant le Conseil Supérieur du Travail Social le mercredi 23 janvier 2013 de Mme Carlotti, ministre déléguée chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, l'importance que le gouvernement actuel souhaite accorder aux questions sociales.

- 2013 est annoncée comme une année de concertation
- 2014 sera une année importante avec la tenue des Assises du Travail Social

Nos organisations observent que la réévaluation au niveau Licence des diplômes d'État de travail social et leur inscription au niveau II du RNCP n'y a pas été évoquée. Malgré nos incessantes sollicitations, force est de constater que les gouvernements se sont jusqu'à présent succédés sans jamais répondre clairement à cette attente.

Pourtant, monsieur le Président de la République, comme M. Ayrault, M. Sapin et vous-même<sup>1</sup> avaient interrogé le gouvernement précédent sur l'urgence d'une reconnaissance « BAC+3 » de ces diplômes compte tenu des 180 ECTS qui leur ont été attribués par les arrêtés de 2011 dans le cadre de l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur.

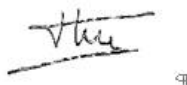
Suite au courrier que nous avons adressé au Président de la République le 29 juin 2012, son chef de cabinet nous a répondu qu'il n'avait pas manqué de vous transmettre notre demande de revalorisation.

Or, à ce jour vous ne nous avez pas fait connaître les modalités que vous comptez mettre en œuvre pour répondre à cette demande légitime des travailleurs sociaux.

Nous portons par ailleurs à votre connaissance que pour faire valoir la reconnaissance pleine et entière du niveau des diplômes de travail social (ASS, ES, CESF, EJE) nous déposons ce jour devant le Parlement Européen une pétition qui rassemble plus de 57 000 signatures.

Dans l'attente de pouvoir échanger avec vous sur le sujet qui nous concerne, nous restons à votre disposition pour une rencontre et vous prions de bien vouloir agréer, Madame la Ministre l'expression de notre haute considération.

Elsa MELON  
Présidente de l'ANAS



Corinne CHAILLAN  
Présidente de la FNEJE



Eliane MARROC  
Présidente de France ESF



Jean-Marie VAUCHEZ  
Président de l'ONES



Copie : Mme Carlotti, Ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion.

---

1 Cf. documents joints